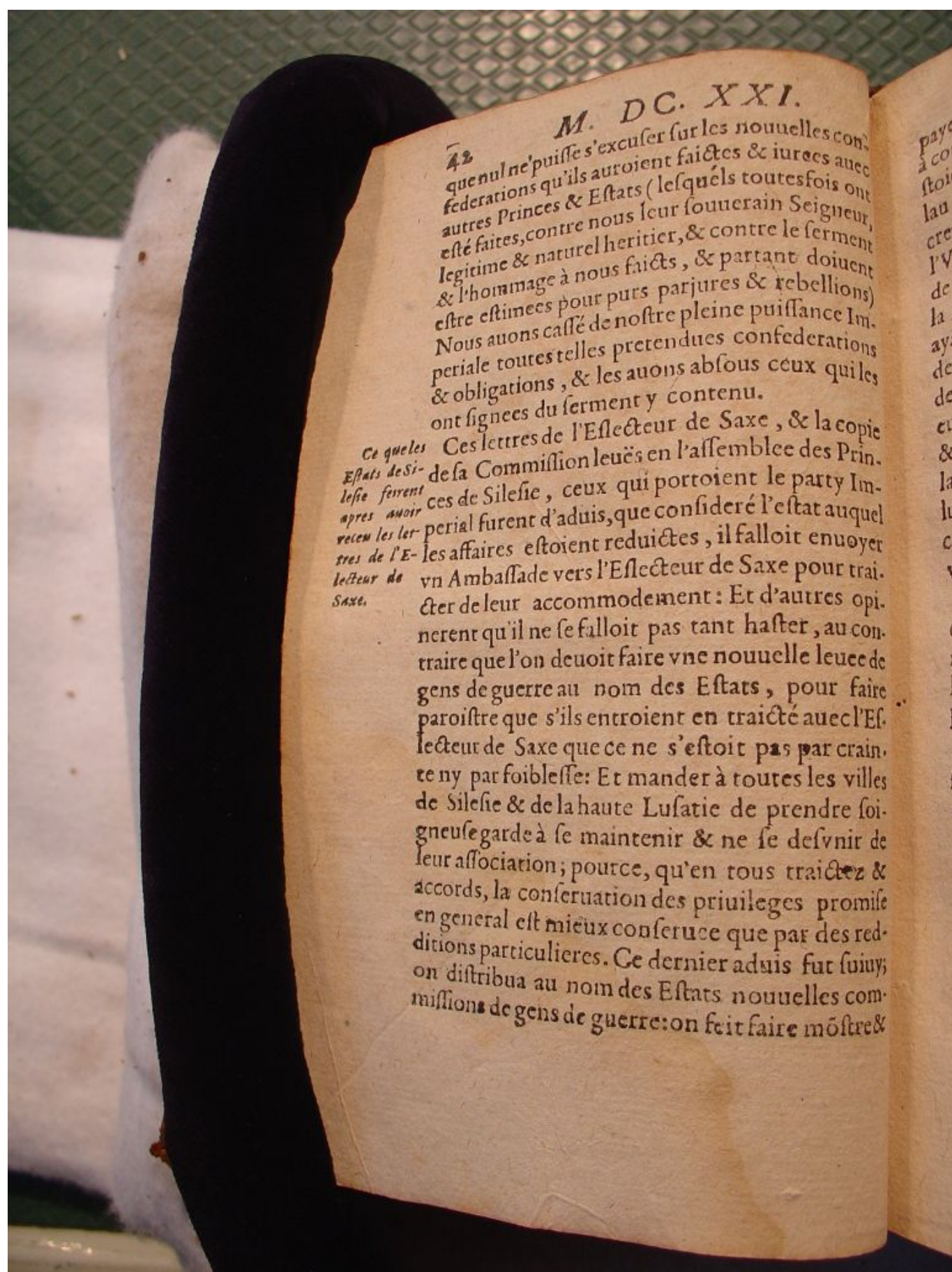
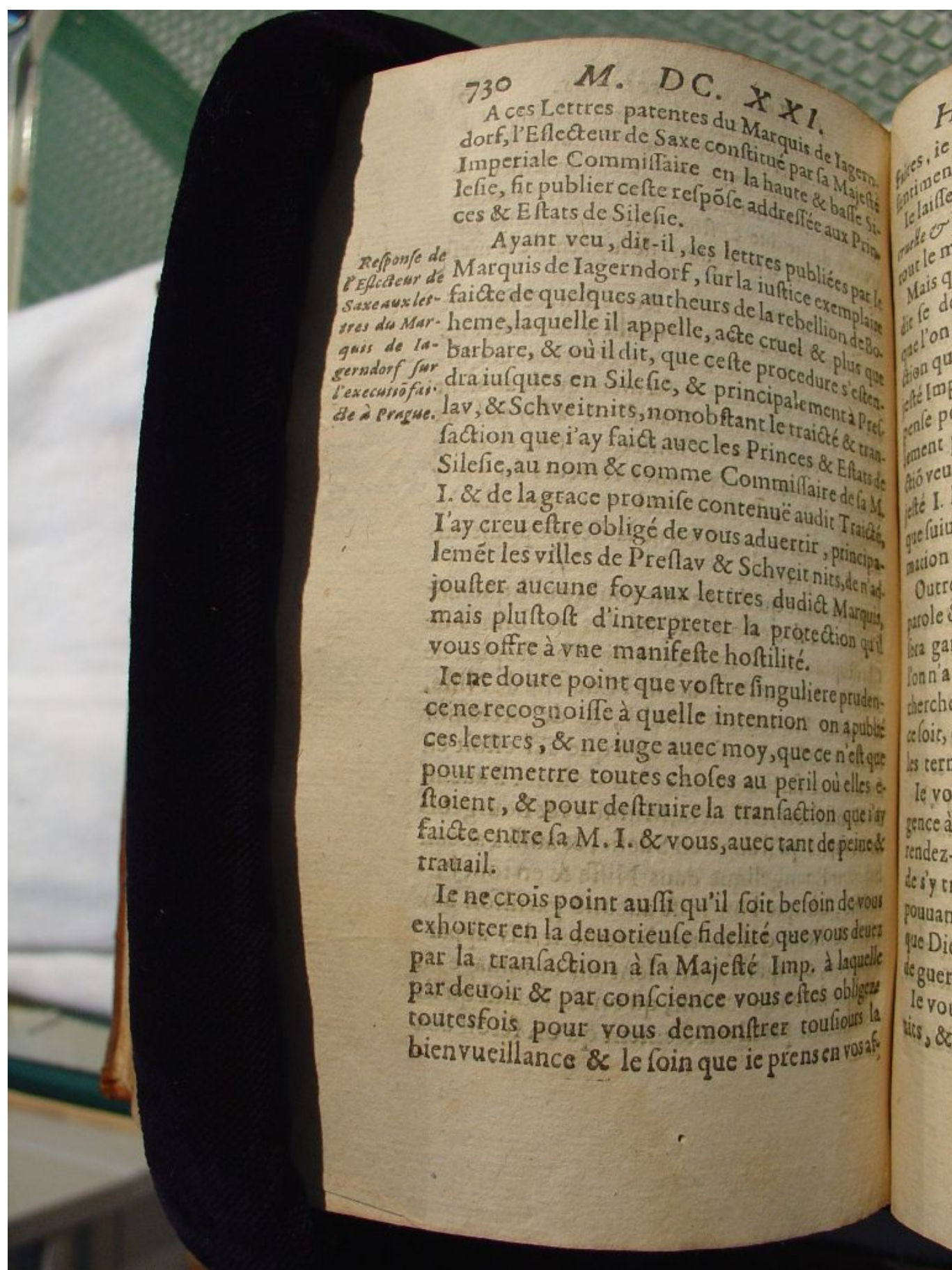


1621\_042.jpg



1621\_730.jpg



730 M. DC. XXI.

A ces Lettres patentes du Marquis de Jägerndorf, l'Electeur de Saxe constitué par sa Majesté Imperiale Commissaire en la haute & basse Silesie, fit publier ceste respōse adressée aux Princes & Estats de Silesie.

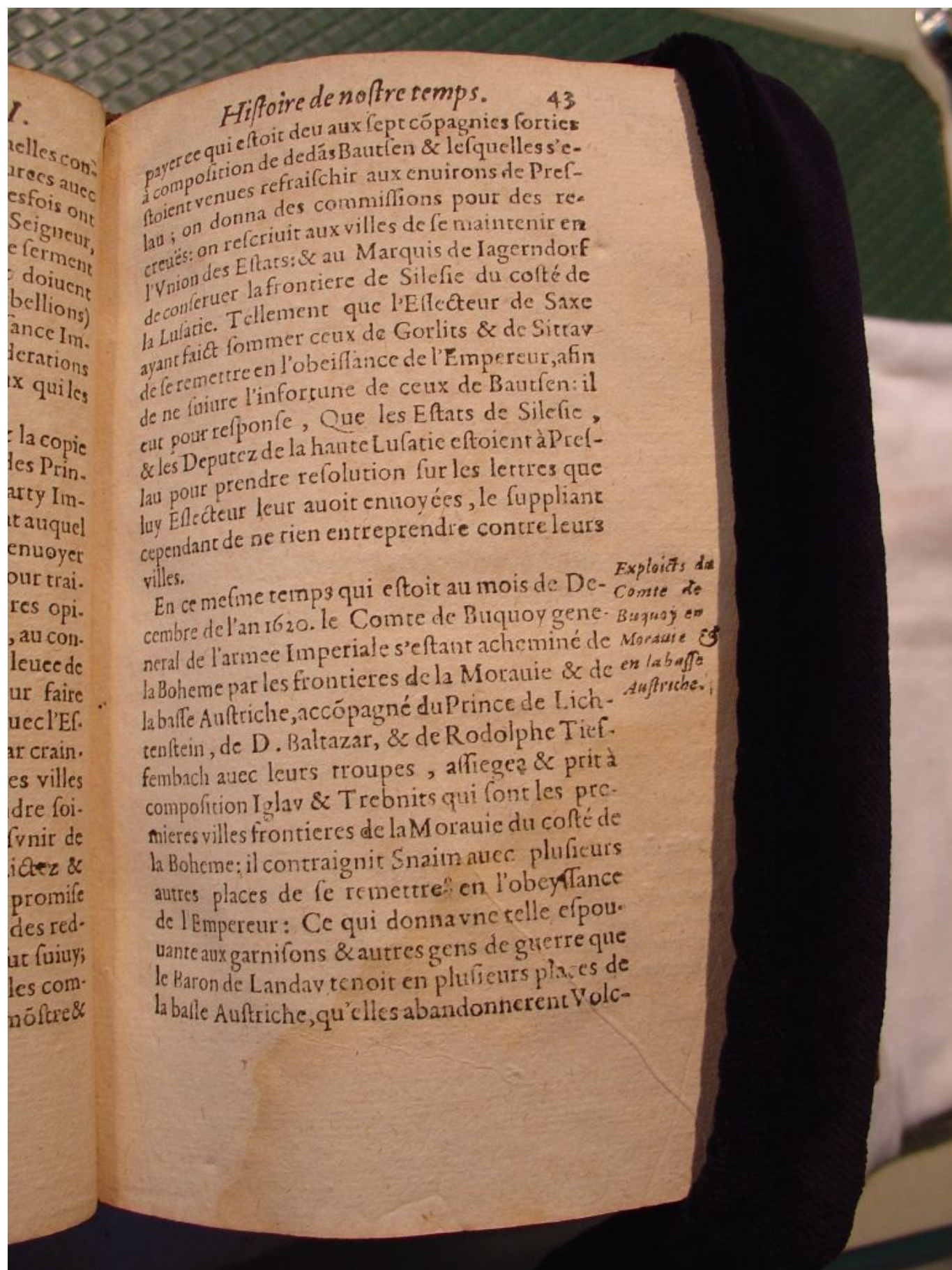
*Response de l'Electeur de Saxe aux Lettres du Marquis de Jägerndorf sur l'exécution faite à Prague.*

Ayant veu, dit-il, les lettres publiées par le Marquis de Jägerndorf, sur la iustice exemplaire faite de quelques auteurs de la rebellion de Boheme, laquelle il appelle, acte cruel & plus que barbare, & où il dit, que ceste procedure s'estendrait iusques en Silesie, & principalement à Preslav, & Schweitnitz, nonobstant le traité & transaction que j'ay fait avec les Princes & Estats de Silesie, au nom & comme Commissaire de la M. I. & de la grace promise contenuë audit Traité, j'ay creu estre obligé de vous aduertir, principalement les villes de Preslav & Schweitnitz, de n'ajouter aucune foy aux lettres dudit Marquis, mais plustost d'interpreter la protection qu'il vous offre à vne manifeste hostilité.

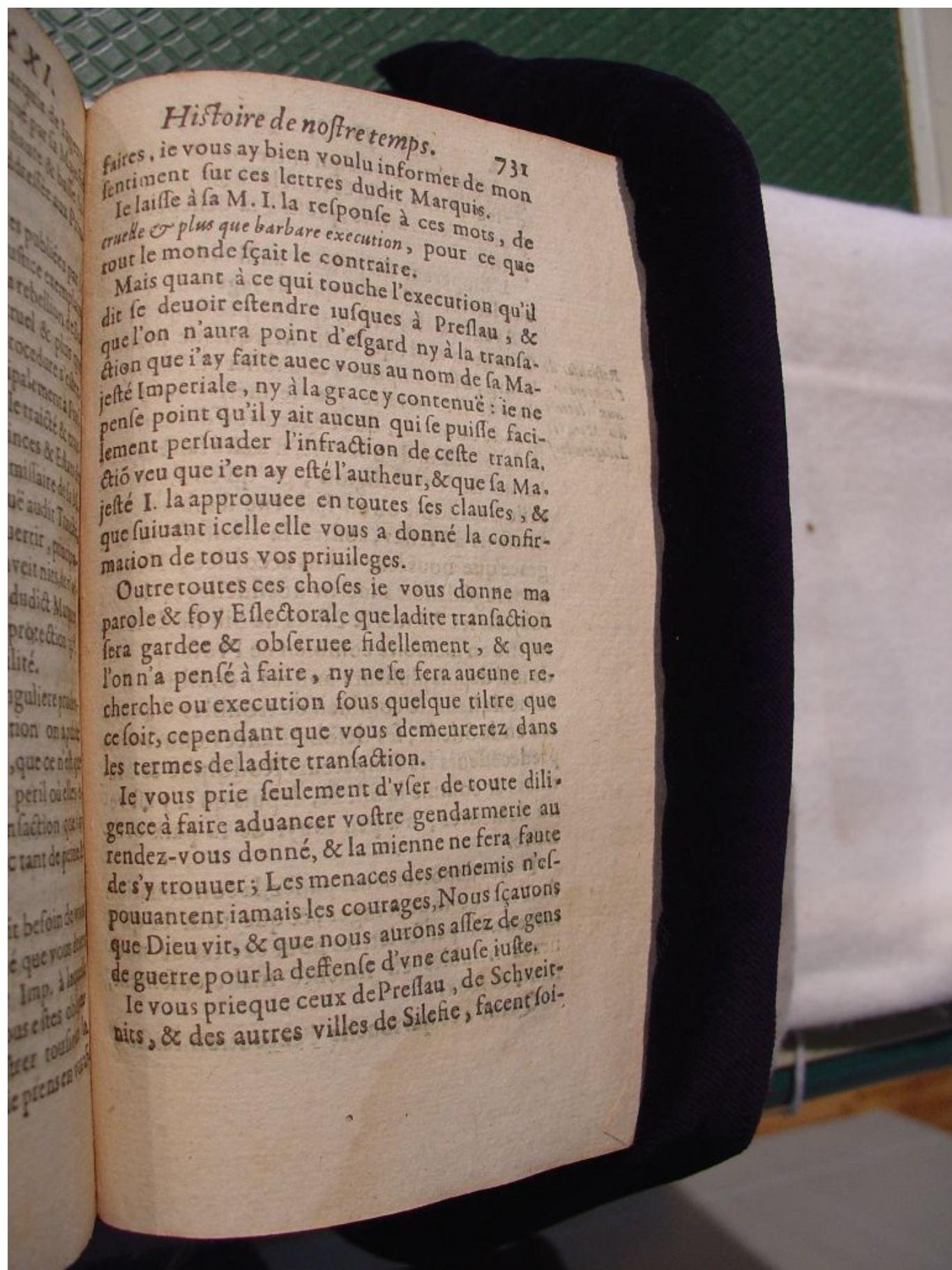
Je ne doute point que vostre singuliere prudence ne reconnoisse à quelle intention on a publié ces lettres, & ne iuge avec moy, que ce n'est que pour remettre toutes choses au peril où elles estoient, & pour destruire la transaction que j'ay faite entre la M. I. & vous, avec tant de peine & travail.

Je ne crois point aussi qu'il soit besoin de vous exhorter en la deuotieuse fidelité que vous devez par la transaction à sa Majesté Imp. à laquelle par deuoir & par conscience vous estes obligés toutesfois pour vous demonstrier tousiours la bienvueillance & le soin que ie prens en vos af-

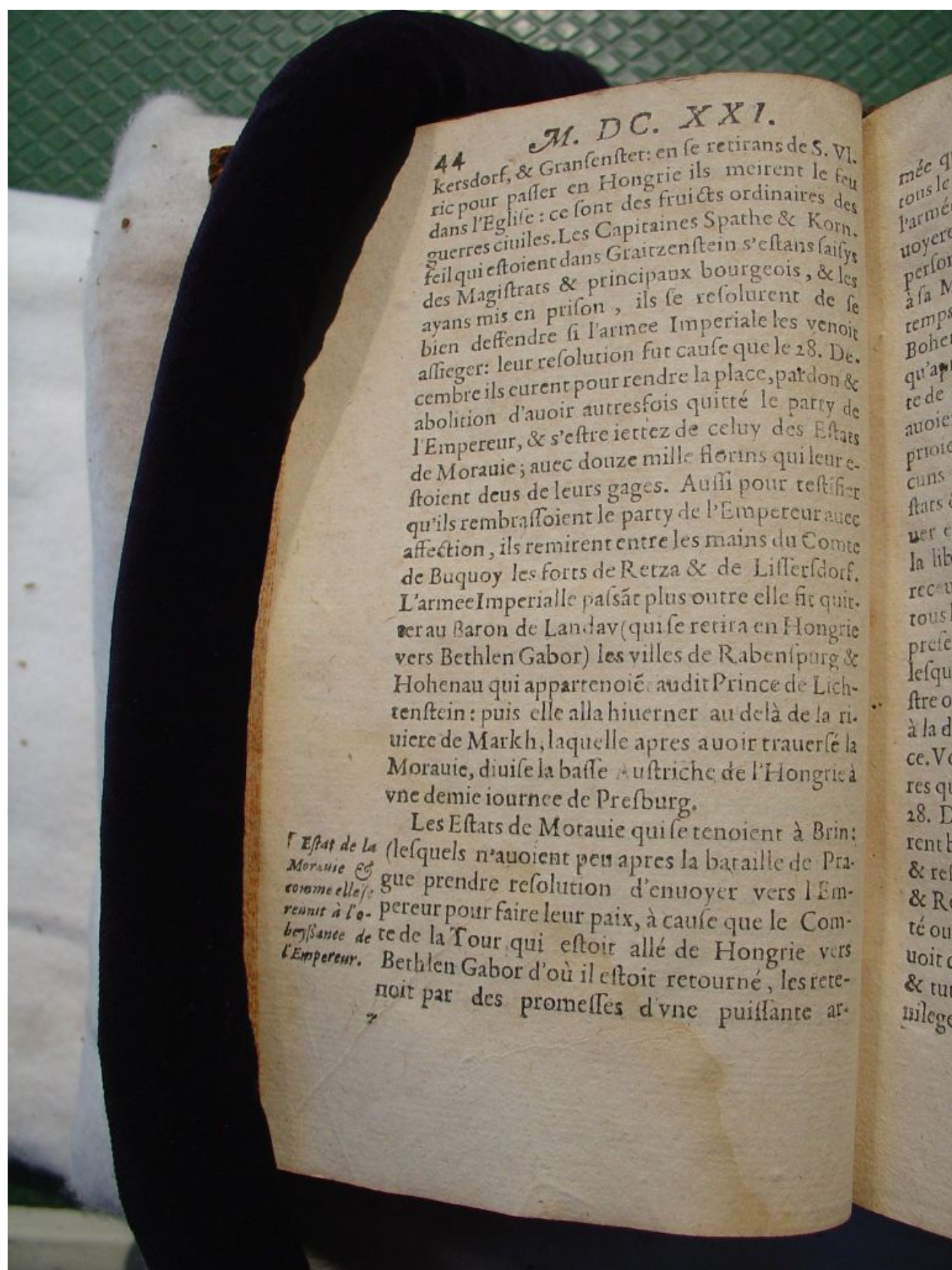
1621\_043.jpg



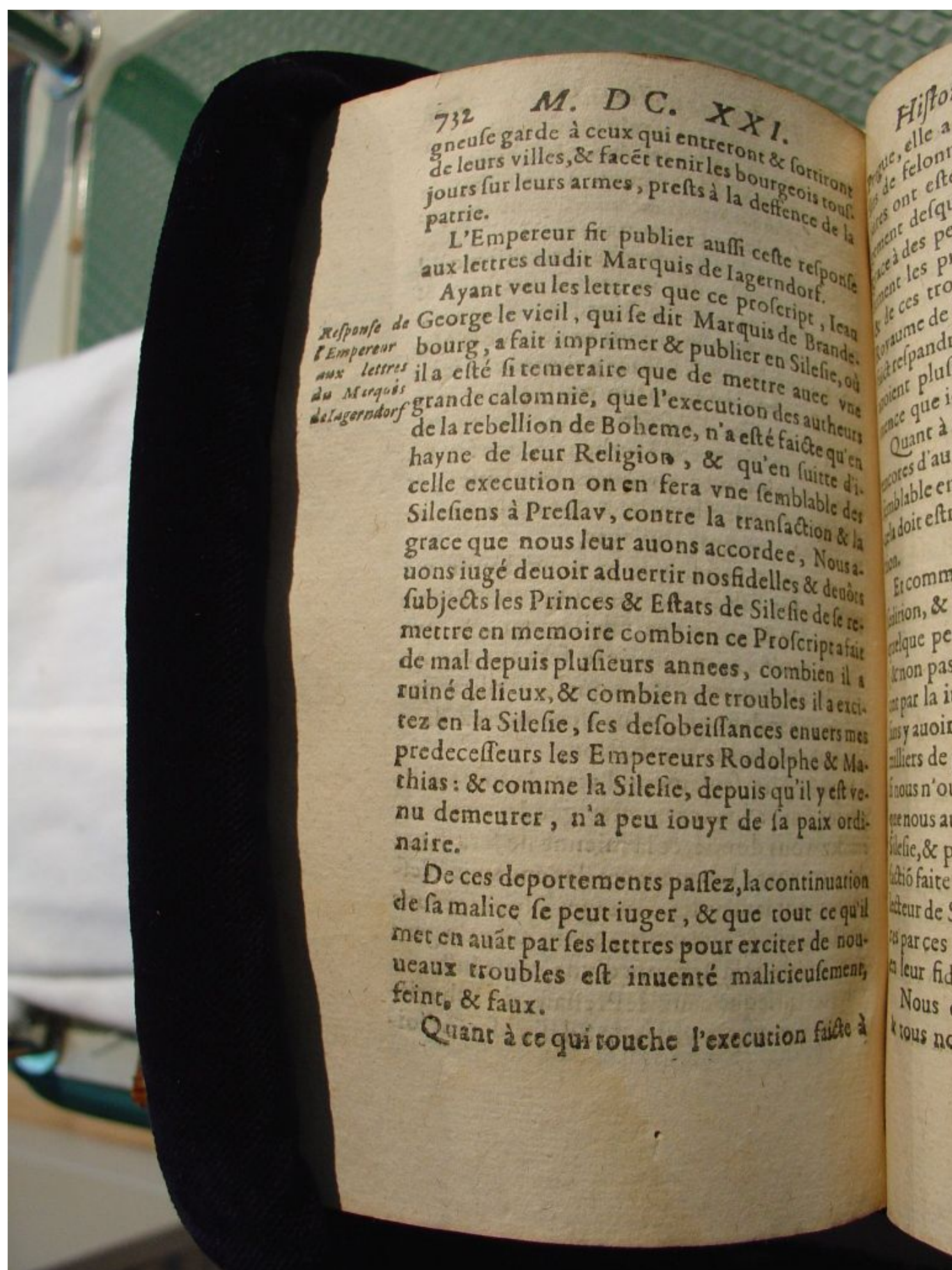
1621\_731.jpg



1621\_044.jpg



1621\_732.jpg



732 M. DC. XXI.

gneuse garde à ceux qui entreront & sortiront de leurs villes, & facēt tenir les bourgeois tous jours sur leurs armes, prests à la deffence de la patrie.

L'Empereur fit publier aussi ceste response aux lettres dudit Marquis de Lagerndorf.

*Response de  
l'Empereur  
aux lettres  
du Marquis  
de Lagerndorf*

Ayant veu les lettres que ce prosript, Jean George le vicil, qui se dit Marquis de Brandebourg, a fait imprimer & publier en Silesie, où il a esté si temeraire que de mettre avec vne grande calomnie, que l'execution des auteurs de la rebellion de Boheme, n'a esté faicte qu'en hayne de leur Religion, & qu'en suite d'icelle execution on en fera vne semblable des Silesiens à Preslav, contre la transaction & la grace que nous leur auons accordee, Nous auons iugé deuoir aduertir nos fidelles & deuōs subjects les Princes & Estats de Silesie de se remettre en memoire combien ce Prosript a fait de mal depuis plusieurs annees, combien il a ruiné de lieux, & combien de troubles il a excitez en la Silesie, ses desobeissances enuers mes predecesseurs les Empereurs Rodolphe & Matthias: & comme la Silesie, depuis qu'il y est venu demeurer, n'a peu iouyr de la paix ordinaire.

De ces deportements passez, la continuation de sa malice se peut iuger, & que tout ce qu'il met en auāt par ses lettres pour exciter de nouveaux troubles est inuenté malicieusement, feint, & faux.

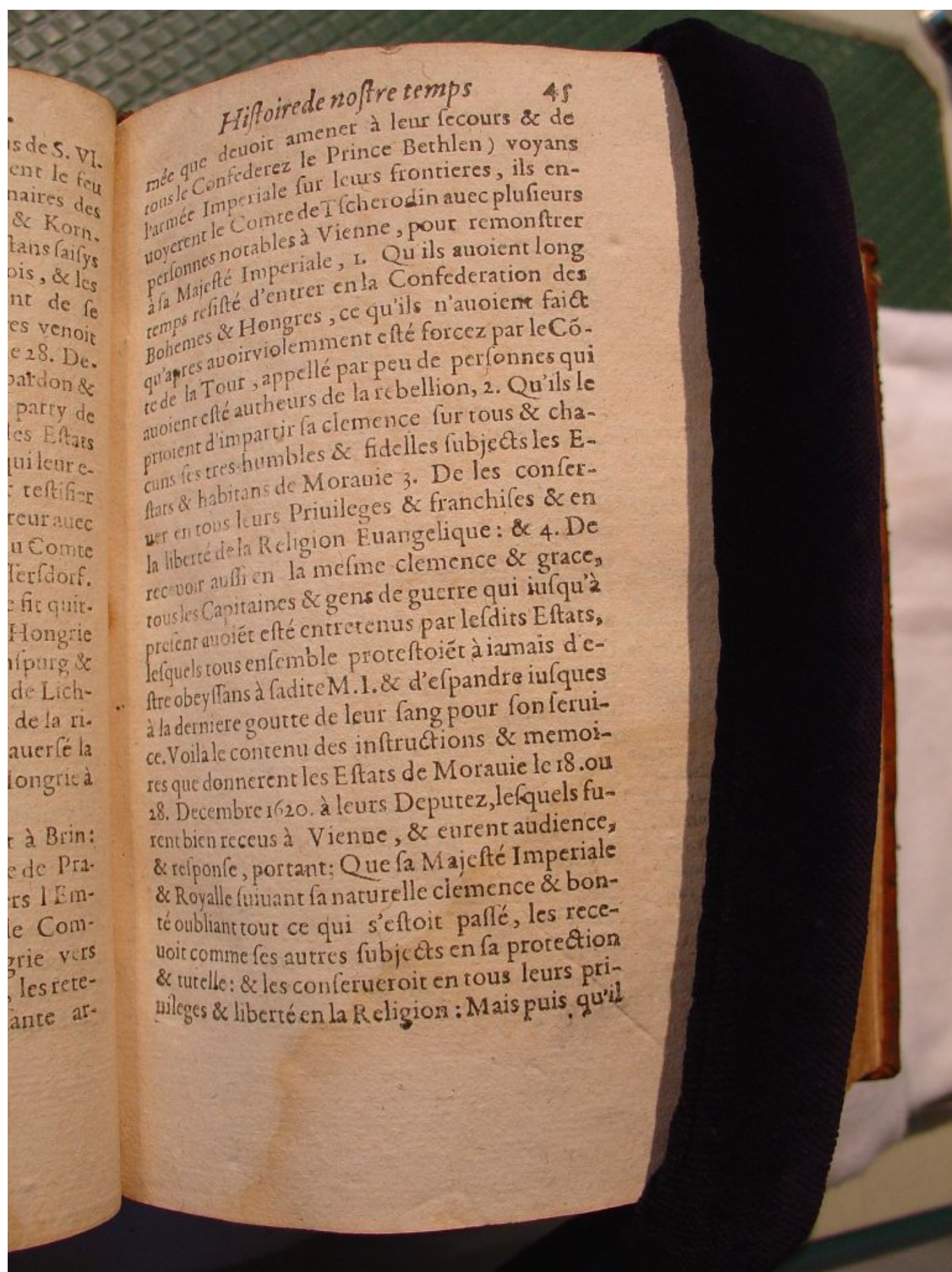
Quant à ce qui touche l'execution faicte à

*Histoire*

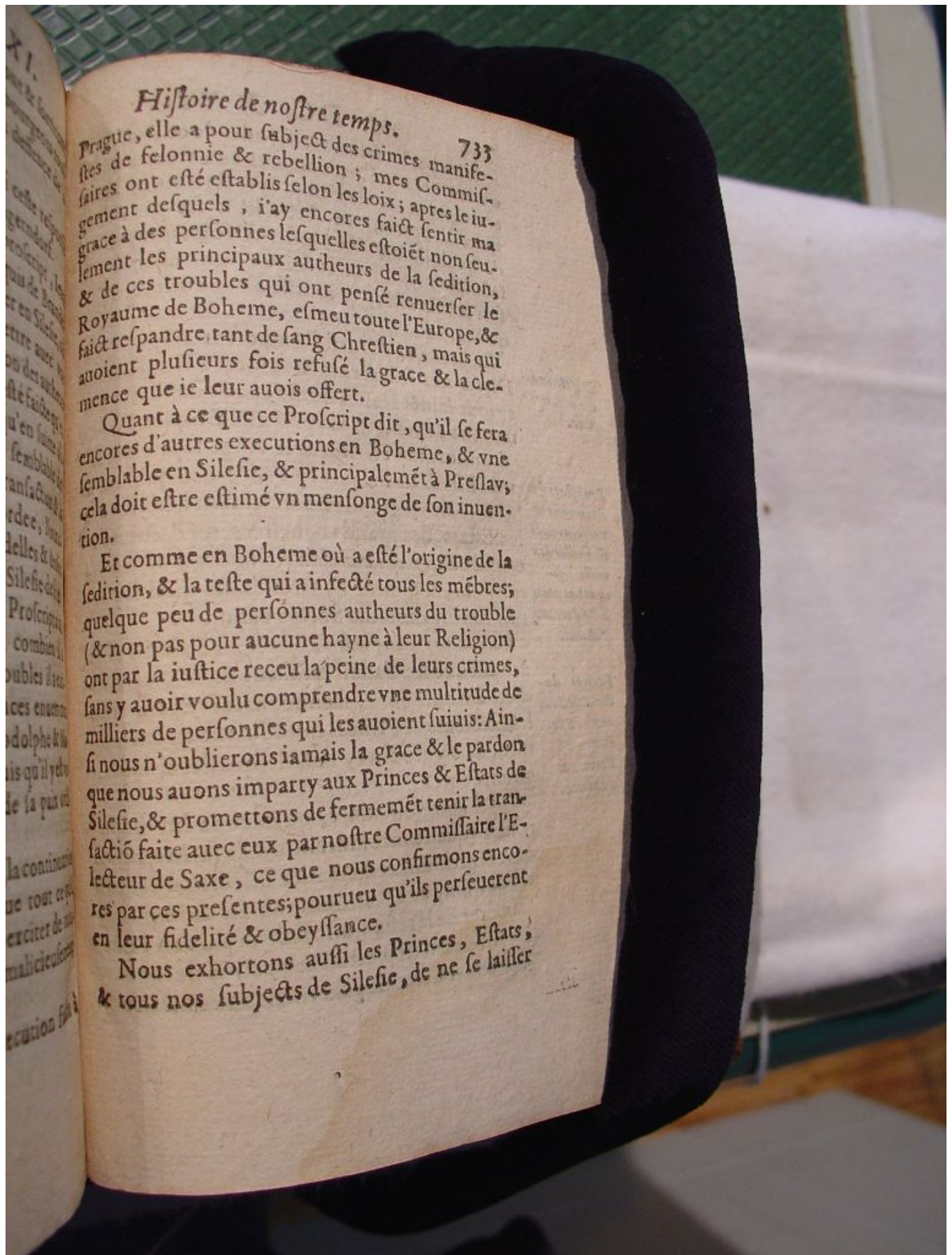
elle a  
de felon  
ont esté  
desqu  
des pe  
les pr  
de ces tro  
de l  
respand  
plusi  
que ie  
Quant à  
d'aut  
semblable en  
la doit estre

Et comm  
tion, &  
quelque pe  
non pas  
par la i  
y auoir  
milliers de  
nous n'ou  
que nous au  
Silesie, & p  
factio faicte  
cteur de S  
par ces  
leur fid  
Nous e  
vous no

1621\_045.jpg



1621\_733.jpg



## *Histoire de nostre temps.*

733

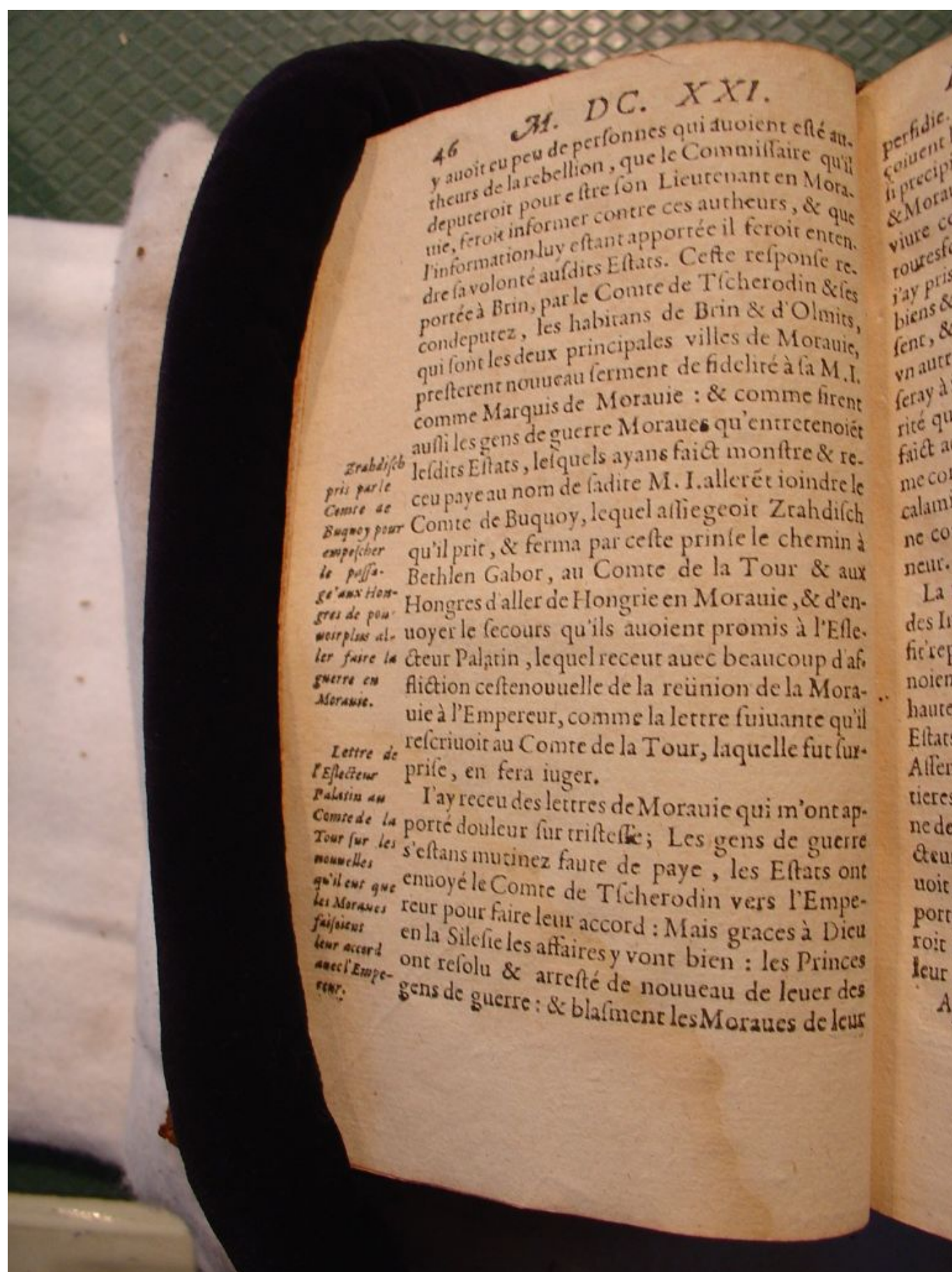
Pragie, elle a pour subject des crimes manifestes de felonnie & rebellion ; mes Commissaires ont esté establis selon les loix ; apres le iugement desquels , i'ay encores faict sentir ma grace à des personnes lesquelles estoiet non seulement les principaux auteurs de la sedition, & de ces troubles qui ont pensé renuerler le Royaume de Boheme, esmeu toute l'Europe, & faict respendre tant de sang Chrestien, mais qui auoient plusieurs fois refusé la grace & la clemence que ie leur auois offert.

Quant à ce que ce Proscript dit, qu'il se fera encores d'autres executions en Boheme, & vne semblable en Silesie, & principalemēt à Preslav; cela doit estre estimé vn mensonge de son inuention.

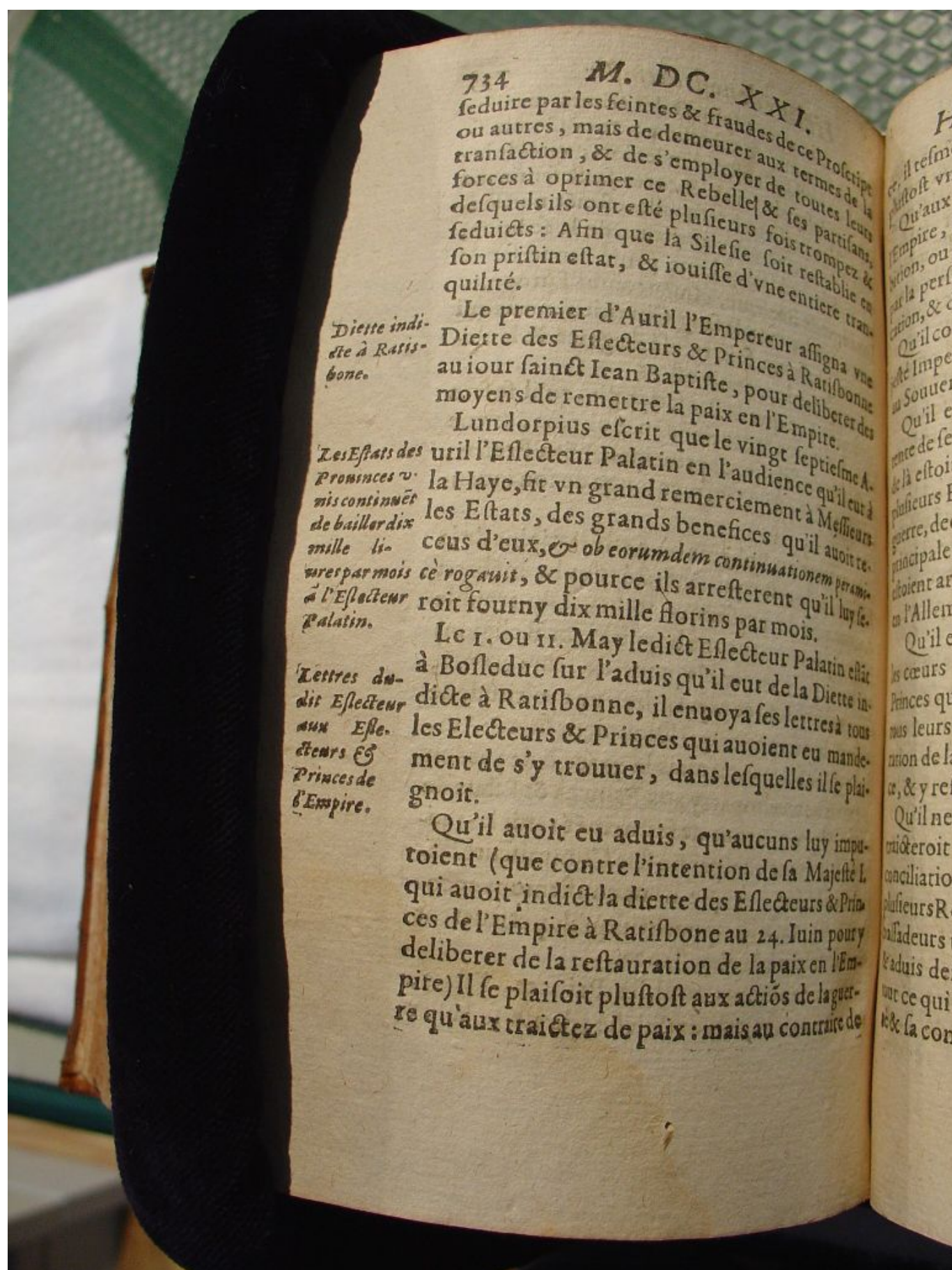
Et comme en Boheme où a esté l'origine de la sedition, & la teste qui a infecté tous les mēbres; quelque peu de personnes auteurs du trouble (& non pas pour aucune hayne à leur Religion) ont par la iustice receu la peine de leurs crimes, sans y auoir voulu comprendre vne multitude de milliers de personnes qui les auoient suivis: Ainsi nous n'oublierons iamais la grace & le pardon que nous auons imparty aux Princes & Estats de Silesie, & promettons de fermemēt tenir la transaction faite avec eux par nostre Commissaire l'Electeur de Saxe, ce que nous confirmons encores par ces presentes; pourueu qu'ils perseuerent en leur fidelité & obeyssance.

Nous exhortons aussi les Princes, Estats, & tous nos subjects de Silesie, de ne se laisser

1621\_046.jpg



1621\_734.jpg



**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**